



Direction de la Démocratie, des Citoyen nes et des Territoires

Service Égalité, Intégration, Inclusion

2021 DDCT 75 DAE DASES DASCO : Candidature Réseau EIF-FEL 3 dans le cadre du prochain appel à projets du Fonds Asile Migration Intégration (FAMI) programmation 2021-2027 auprès de la Direction Générale des Étrangers en France (DGEF) du Ministère de l'Intérieur

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs

Forte de son pouvoir d'attraction tant économique que culturel, la Ville de Paris concentre une part importante de la population étrangère et immigrée. 20% de la population parisienne a en effet connu un parcours migratoire et 14% des Parisien.nes sont étranger.ères. Les besoins en matière d'apprentissage du français sont donc très importants. L'insuffisante maîtrise du français peut, en effet, être un facteur d'exclusion en termes d'emploi, de logement ou de vie sociale et fragiliser des parcours d'intégration. Pour ces raisons, les mesures destinées à favoriser l'apprentissage du français sont une priorité pour la Ville de Paris, acteur incontournable du parcours d'intégration des Parisien.nes.

La collectivité parisienne apporte ainsi annuellement son soutien à quelque 23 000 Parisien.nes en leur faisant bénéficier d'une formation à la langue française. L'État et la Région Ile-de-France proposent également une offre en français au titre de leurs compétences respectives.

Pour permettre aux différents acteur.ices qui concourent à l'apprentissage du français de se connaître, de favoriser leur qualification et permettre aux apprenant.es d'être orienté.es vers la structure de formation la plus adaptée à leurs besoins, la Ville de Paris met en place depuis 2016 le dispositif Réseau EIF-FEL (Évaluation Information Formation – Français en Liens). Après une expérimentation de trois années dans les 13^e, 14^e et 18^e arrondissements entre 2016 et 2018 (EIF-

FEL 1), le dispositif s'est étendu pour intégrer les 17^e, 19^e et 20^e arrondissements entre 2019 et 2021 (EIF-FEL 2).

L'objectif de ce projet est de mettre en réseau les acteur.ices (opérateur.ices du français, prescripteur.ices, acteur.ices institutionnel.les) et les dispositifs d'apprentissage du français pour faciliter la mise en place de parcours sécurisés pour les personnes avec des besoins de français.

À travers l'animation de trois pôles de permanence linguistique ouverts aux habitant.es et professionnel.les des 13^e, 14^e, 17^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements, le dispositif a permis depuis sa création en 2016, d'évaluer le niveau de français de plus de 4200 personnes, de former gratuitement plus de 750 bénévoles et professionnel.les et de mettre en réseau près d'une soixantaine de structures adhérent.es à la Charte EIF-FEL. Entre 2019 et 2021, le projet a bénéficié de financements du FAMI, de la collectivité parisienne, de l'État et du Pole Emploi pour un budget total de 1 570 931 €.

La Ville de Paris va à nouveau déposer une candidature auprès du FAMI afin que les actions menées dans le cadre d'EIF-FEL puissent se poursuivre pour trois nouvelles années (2022-2024). Cette candidature peut par ailleurs, permettre d'étendre ce dispositif pour couvrir l'ensemble des arrondissements comptant des quartiers de la Politique de la Ville (extension aux 10^e et 11^e arrondissements) et accueillir un plus grand nombre de bénéficiaires. L'évaluation du dispositif a également montré qu'il est nécessaire de renforcer les moyens humains pour en améliorer la qualité et la portée.

La candidature doit être remise à la DGEF en décembre 2021 pour une sélection des projets prévue vers la fin du premier trimestre 2022. Dans l'hypothèse d'une réponse positive, une convention entre la DGEF et la collectivité parisienne sera signée courant 2022 ; elle fixera les obligations respectives et le montant des enveloppes financières attribuées et permettra d'affiner la programmation du projet qui sera alors soumis à votre approbation.

Il vous est proposé d'autoriser Madame la Maire de Paris à déposer une demande de subvention dans le cadre du prochain appel à projet FAMI.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris